



COMMUNIQUE DE PRESSE
Toulouse, le 09/01/20

**1 collègue sur 2 du Second degré en grève ce jour :
la mobilisation ne faiblit pas dans l'académie de Toulouse**

Pour le quatrième temps fort du mouvement de contestation de la réforme des retraites depuis le 5 décembre dernier, la participation à la grève reste majoritaire dans des collèges, lycées et CIO de l'académie de Toulouse ce 9 janvier. C'est la quatrième grève majoritaire en trois semaines de cours.

Nos collègues refusent toujours le principe d'une retraite par points, car elle s'inscrit dans une logique individuelle de calcul des pensions qui s'oppose à la nécessaire logique de gestion collective des personnels qui concourent collectivement à l'exécution des missions de service public, au sein d'équipes, et avec l'ambition d'agir de manière uniforme sur tout le territoire. Cette réforme, en s'attaquant à ce principe collectif du code des pensions civiles et militaires, participe de la destruction du statut des fonctionnaires en général, et des personnels du Second degré en particulier. Ces statuts ont pourtant, depuis plus de 75 ans, fait la preuve qu'ils étaient le seul moyen de bâtir un service public, en l'occurrence d'Education d'égale qualité et disponibilité pour tous les usagers. Le Président Macron en a convenu devant les forces armées : le code des pensions des personnels militaires – mais également civils, ce qu'il a oublié de dire ! – n'est pas un régime comme les autres, et doit obéir à des règles spécifiques.

Les personnels du 2nd degré restent les grands perdants du système envisagé qui, s'il se mettait en place, les pénaliserait fortement, en calculant leur pensions sur l'ensemble d'une carrière mal valorisée au regard de leurs qualifications : le passage de la référence au 6 derniers mois de traitement à la totalité de leur carrière entraîne une perte de 30% du montant de leurs pensions, ce que personne n'a contesté.

Les annonces du Premier Ministre le 11 décembre dernier sur l'âge pivot ont encore aggravé les effets de la réforme pour nos collègues.

Les annonces dithyrambiques de J.M. Blanquer sur une revalorisation des carrières – et encore, uniquement enseignantes - sont de la poudre aux yeux : elles sont très largement insuffisantes pour compenser les effets de la réforme des retraites. En outre, si les personnels du 2nd degré ont urgemment besoin d'une réelle et substantielle revalorisation, celle-ci ne peut être conditionnée, comme le prévoit le Ministre, ni à un allongement du temps de travail, ni à l'alourdissement des missions, ni à la dénaturation en profondeur de nos métiers. Elle doit au contraire passer par des mesures générales (grilles de rémunération et valeur du point) pour garantir le maintien du pouvoir d'achat de toutes et tous, quand celui-ci a baissé de près de 20% depuis 20 ans. Les sommes avancées par J.M. Blanquer n'y suffiraient pas, apportant une amélioration salariale de l'ordre de l'ordre de 25€ bruts mensuels, quand il faudrait un rattrapage de l'ordre de 500 €.

Le mépris affiché par le gouvernement pour l'Education nationale et les personnels du 2nd degré trouve donc avec le dossier des retraites et des rémunérations une nouvelle occasion de se manifester. La séquence actuelle vient s'ajouter au mépris qui s'exprime dans les conditions de travail de nos collègues : dégradées en collège par la hausse non amortie des effectifs et les réformes du Lycée et du baccalauréat, elles placent de plus en plus souvent nos collègues dans l'impossibilité d'assurer correctement leurs missions. Dans les prochaines semaines, ils ne manqueront pas de dénoncer la catastrophe prévisible des E3C - premières épreuves anticipées du baccalauréat « rénové » par J.M Blanquer - et les conditions une nouvelle fois dégradées de préparation de la rentrée 2021 dans l'académie de Toulouse.

Le SNES-FSU appelle à participer massivement aux manifestations organisées le 11/01/19 par l'interprofessionnelle dans tous les départements de l'académie.